PROFIL SOCIO-SANITAIRE DES DÉPARTEMENTS
Val-d'Oise

Août 2026

Contexte socio-démographique | Etat de santé | Santé des enfants, des adolescents et des jeunes adultes | Personnes âgées | Personnes en situation de handicap | Prévention | Environnement | Soins

Contexte socio-démographique

Département le moins peuplé d'Île-de-France, le Val-d'Oise est celui où la population augmentera le plus d'ici 2035 si les tendances démographiques récentes se poursuivent. Cette dynamique resterait portée par un large excédent des naissances sur les décès. Bien que sa population vieillisse, le département demeurerait le deuxième plus jeune de la région. La population du Val-d'Oise augmente à un rythme plus soutenu que celui de la région, entre 2017 et 2023 +0,7 % en moyenne par an, dû à son solde naturel (naissance - décès) très positif. En effet, le Val-d'Oise compte en moyenne deux enfants par femmes en 2024 contre 1,7 en Île-de-France.

Economiquement, le département a un niveau de vie médian inférieur de 8 % à celui de la région en 2023 (revenu médian de 25 890 € contre 28 210 €). Le taux de pauvreté atteint 18,4 % en 2023 (contre 17,3 % au niveau régional). Le chômage y est plus élevé 8,5 % contre 7,4 % en 2025, en particulier chez les jeunes de 15-24 ans (21,3 % contre 18,3 %) dont 15,6 % ne sont ni en étude ni en emploi en 2023 (13,9 % en Île-de-France). La part des personnes pas ou peu diplômée est plus importante, de même que les inactifs (hors retraités). Les catégories ouvriers-employés sont davantage représentés dans la population active.

***Indice de défaveur sociale* en 2023 par arrondissements et communes de la Métropole du Grand Paris et par intercommunalités de grande couronne** (les termes en italique sont explicités dans le glossaire)

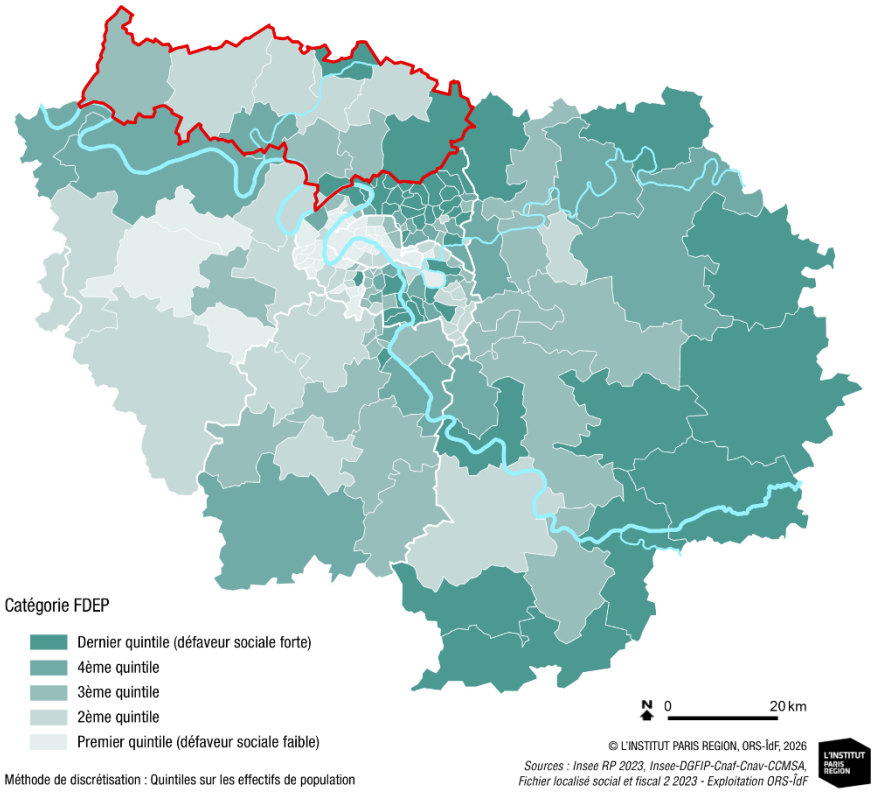

1 281 653 habitants
soit 1 022 hab/km²

12 intercommunalités

10,3 %
de la population régionale

Indice de vieillissement 2023
51,2 personnes âgées ≥ 65 ans
pour 100 jeunes < 20 ans

Taux de natalité 2025
13,1 pour 1 000 habitants

Etat de santé

Vue d'ensemble

Les hommes et les femmes du Val-d'Oise ont une espérance de vie à la naissance parmi les plus faibles de la région, respectivement 81,1 ans et 85,9 ans en 2025, inférieure de près de 0,9 an à la moyenne régionale pour les hommes et de 0,6 an pour les femmes.

Les indicateurs de mortalité du département reflètent aussi un mauvais état de santé avec des taux significativement plus élevés pour les hommes comme pour les femmes par rapport aux moyennes régionales, que ce soient pour la mortalité générale, la mortalité prématurée ou encore la mortalité évitable par des actions de prévention.

Mortalité pour la période 2019 et 2023

	Val-d'Oise		Île-de-France		France hexagonale	
Taux standardisé pour 1 000 habitants	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Mortalité générale	12,1	7,8	11,1	7,1	12,3	7,6
Mortalité évitable par des actions de prévention	4,7	2,3	4,1	2,0	4,6	2,1
Mortalité prématurée(<65 ans)	2,2	1,2	2,1	1,1	2,4	1,2

Source : Inserm, CépiDc, standardisation France hexa RP2020 – Exploitation ORS-IDF. Ecart significatif entre le Val-d'Oise et la région Ile-de-France (en orange significativement supérieur / en vert significativement inférieur)

Périnatalité

Les indicateurs de santé périnatale dans le Val-d'Oise présentent une situation globalement proche de la moyenne régionale, avec toutefois certains points de vigilance.

Le taux de prématurité (naissances avant 37 semaines de grossesse) est légèrement inférieur à la moyenne francilienne (6,9 % dans le département contre 7 % en Île-de-France). En revanche, la part de grande prématurité (naissances avant 33 semaines) est légèrement plus élevée dans le Val-d'Oise (1,5 %) que dans l'ensemble de la région (1,4 %).

Le diabète gestationnel concerne 17,6 % des grossesses dans le Val-d'Oise, un taux sensiblement supérieur à la moyenne régionale (14,9 %), suggérant une prévalence plus importante des facteurs de risque maternels et la nécessité d'un suivi renforcé pendant la grossesse.

Enfin, la mortalité infantile apparaît légèrement plus élevée dans le Val-d'Oise que dans l'ensemble de l'Île-de-France, avec un taux de 4,7 ‰ contre 4,3 ‰ au niveau régional, constituant un indicateur défavorable du profil périnatal départemental.

Taux de mortalité infantile en 2023 pour 1 000 naissances

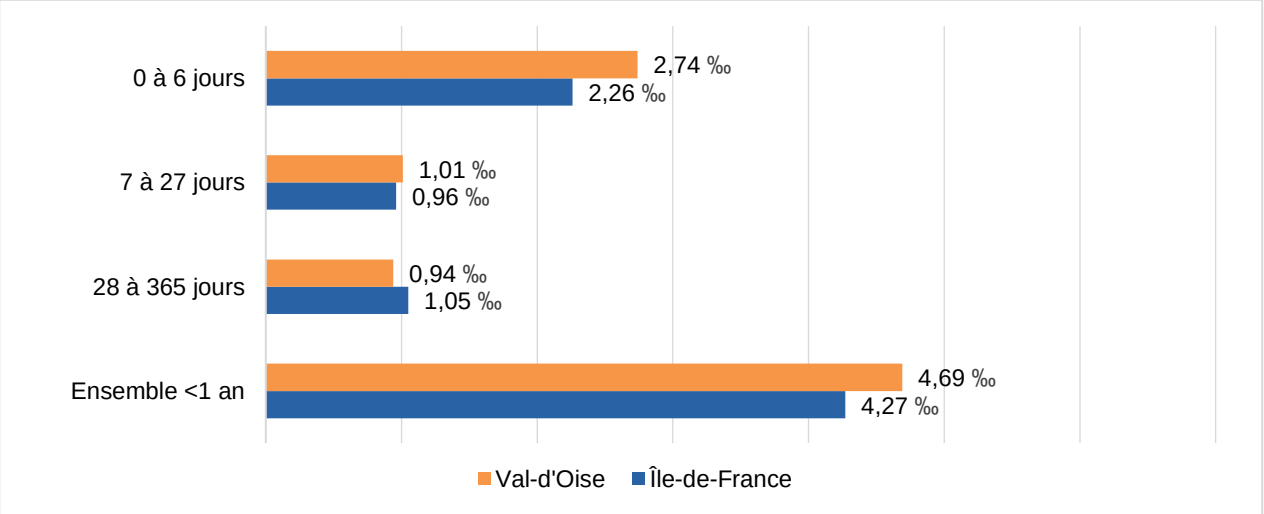

Source : Insee, Etat civil 2023

Santé mentale

Dans le département du Val-d'Oise, un peu plus de 41 000 personnes sont prises en charge pour une maladie psychiatrique dont le taux, rapporté à la population, est inférieur à la moyenne francilienne, que ce soit chez les hommes ou chez les femmes. La dépression et les troubles de l'humeur sont aussi moins fréquemment identifiés dans le département, avec un taux de prise en charge chez les hommes de 5,5 ‰ (6,0 ‰ en Île-de-France) et chez les femmes de 13,3 ‰ (14,0 ‰ en Île-de-France).
Le département connait aussi des taux de personnes sous médicaments psychotropes inférieurs à la moyenne régionale, ainsi que de traitements antidépresseurs ou thymorégulateurs, 31,5 pour 1 000 hommes (36,9 en Île-de-France) et 69,2 pour 1 000 femmes (78,0 en Île-de-France). Les taux sont les plus élevés chez les jeunes femmes de 15-19 ans puis chez celles de 20-24 ans, taux qui restent toutefois inférieurs à ceux observés en Île-de-France.
La mortalité par suicide s'avère moins élevée dans le Val-d'Oise par rapport à l'Île-de-France pour les femmes et comparable chez les hommes.

Maladies psychiatriques et suicide

Taux standardisé sur l'âge pour 1 000 habitants	Val-d'Oise		Île-de-France		France hexagonale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Prévalence des maladies psychiatriques en 2023	30,5	33,4	31,6	36,6	38,6	42,5
Mortalité par suicide (moyenne sur 2019-2023)	0,12	0,04	0,13	0,05	0,22	0,06

Source : Cartographie des pathologies de la CNAM et Inserm CépiDc – Exploitation ORS-IDF, écart significatif entre le Val-d'Oise et la région (en orange significativement supérieur / en vert significativement inférieur)

Taux d'hospitalisation pour tentatives de suicide ou pour gestes auto infligés par sexe et âges en 2023 (pour 1 000 habitants)

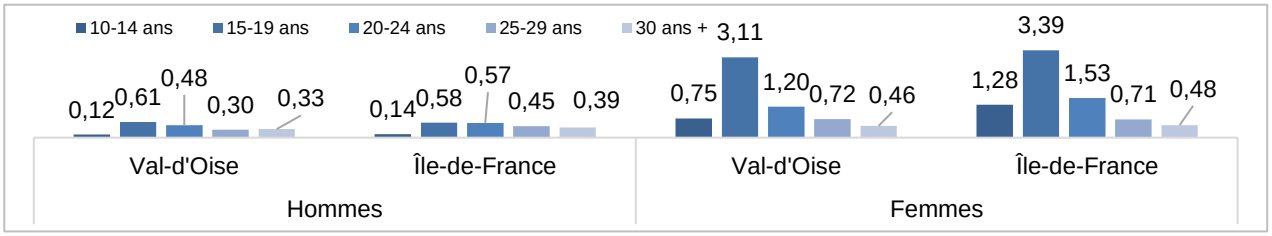

Source : SNDS-PMSI 2023, Exploitation ORS-IDF
Note de lecture : 3,11 jeunes filles de 15-19 ans du Val-d'Oise sur 1 000 ont eu une hospitalisation pour tentative de suicide ou pour gestes auto infligés. Elles sont 3,39 du même âge en Île-de-France en 2023.

Cancers, maladies cardiovasculaires, maladies respiratoires, diabète

Pour les cancers, plusieurs indicateurs de prise en charge apparaissent à des niveaux inférieurs ou comparables à la moyenne régionale. C'est notamment le cas pour l'ensemble des cancers, chez les hommes comme chez les femmes, ainsi que pour le cancer du sein, le cancer colorectal chez les femmes, le cancer du poumon chez les femmes et le cancer du col de l'utérus. En revanche, les indicateurs de mortalité par cancer sont défavorables : la mortalité tous cancers est élevée pour les deux sexes et la mortalité par cancer du poumon ainsi que par cancer du foie est plus élevée chez les hommes.
La mortalité cardiovasculaire est supérieure à la moyenne régionale chez les hommes comme chez les femmes. Par ailleurs, les taux de prise en charge, notamment chez les hommes, sont élevés, traduisant une morbidité cardiovasculaire importante. La situation est également défavorable pour les maladies respiratoires, avec une mortalité supérieure à la moyenne régionale pour les deux sexes, associée à des niveaux élevés de prise en charge chez les hommes comme chez les femmes. Enfin, le diabète se distingue aussi par des taux de prise en charge supérieurs à la moyenne régionale, quel que soit le sexe.

Prise en charge et mortalité pour 1 000 habitants (taux standardisés sur l'âge)

Prise en charge en 2023	Val-d'Oise		Île-de-France		France hexagonale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Tous cancers	42,5	46,6	44,2	51,1	46,6	49,8
Maladies cardiovasculaires	81,6	55,8	79,5	55,5	89,8	59,8
Maladies respiratoires	52,2	58,5	48,7	53,8	55,1	56,4
Diabète	83,1	69,3	71,1	57,1	65,6	51,3
Mortalité par principales pathologies non transmissibles entre 2019 et 2023 (moyenne sur les 4 années)						
Tous cancers	3,1	1,8	2,8	1,7	3,2	1,8
Maladies cardiovasculaires	2,3	1,5	2,1	1,3	2,6	1,6
Maladies respiratoires	0,9	0,5	0,8	0,5	0,9	0,5

Source : Cartographie des pathologies de la CNAM, Inserm CépiDc – Exploitation ORS IDF, écart significatif entre le Val-d'Oise et la région (en orange significativement supérieur / en vert significativement inférieur)

Santé sexuelle et reproductive

La situation de la santé sexuelle et reproductive du Val-d'Oise paraît très contrastée en fonction des indicateurs. Concernant la contraception, le recours aux contraceptifs hormonaux apparaît légèrement plus élevé dans le Val-d'Oise que dans l'ensemble de l'Île-de-France. En 2023, 29,2 % des femmes ont bénéficié d'au moins un remboursement de contraceptif hormonal au cours de l'année, contre 28 % à l'échelle régionale.

Malgré ce recours relativement équivalent à la contraception hormonale au niveau régional, le Val-d'Oise présente un taux de recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) supérieur à la moyenne régionale. En 2023, 6 280 IVG ont été recensées dans le département, correspondant à un taux de 18,9 ‰, contre 16,9 ‰ en Île-de-France. En revanche, le recours à l'IVG chez les mineures est proche de la moyenne régionale (4,5 ‰ contre 4,6 ‰).

Concernant le VIH, la situation du Val-d'Oise apparaît plus favorable que celle observée en moyenne en Île-de-France, notamment chez les hommes. En 2023, le taux standardisé de prévalence du VIH/sida est moindre chez les hommes (3,8 ‰ contre 6,2‰ au niveau régional) et équivalent à la moyenne régionale chez les femmes (3,4 ‰). Le recours au dépistage du VIH est toutefois inférieur à la moyenne francilienne.

Enfin, les indicateurs relatifs aux autres infections sexuellement transmissibles (IST) montrent des niveaux de dépistage et de positivité inférieurs à ceux observés en Île-de-France pour la chlamydia, le gonocoque et la syphilis. Cette situation peut traduire une circulation moins importante des IST dans le département, mais également un moindre recours au dépistage, qui doit être pris en compte dans l'interprétation des données.

VIH/ sida : prévalence et dépistage

Taux standardisé sur l'âge pour 1 000 en 2023	Val-d'Oise		Île-de-France		France hexagonale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Prévalence du VIH ou SIDA	3,8	3,4	6,2	3,4	3	1,5
Dépistage du VIH	43,5	72,9	52,1	77,3	64,3	41,5

Source : Cartographie des pathologies de la CNAM, et SNDS, Exploitation ORS-IDF, écart significatif entre le Val-d'Oise et la région (en orange significativement supérieur / en vert significativement inférieur)

Dépistage de trois infections sexuellement transmissibles (IST) les plus fréquentes

Taux de dépistage des IST pour 1 000 en 2024	Val-d'Oise	Île-de-France
Chlamydia	52,0	60,8
Gonocoque	53,7	63,6
Syphilis	57,1	68,4

Source: SPF, Bulletin VIH-IST 2024

Contraception par classe d'âge (proportion de femmes ayant eu au moins un remboursement de contraceptifs hormonaux)

En %	Val-d'Oise	Île-de-France
15-17 ans	8,7	9,1
18-24 ans	27,7	28,5
25-34 ans	33,4	32,1
35-44 ans	35,1	32,6
45-54 ans	25,0	23,0

Source : SNDS 2023, Exploitation ORS-IDF

Les interruptions volontaires de grossesse

	Val-d'Oise	Île-de-France	France hexagonale
Nombre d'IVG en 2023	6 280	6 631	219 214
Taux de recours à l'IVG pour 1 000	18,9	17,8	15,4
% de recours à l'IVG chez les mineures	4,5	4,1	5,0

Source : SNDS 2023, Exploitation ORS-IDF

Santé des enfants, des adolescents et des jeunes adultes

Au regard des indicateurs de prise en charge des maladies chroniques, la situation des enfants jusqu'à l'âge de 14 ans du département apparaît moins favorable que celle observée en moyenne en Île-de-France. Le taux standardisé de prise en charge pour au moins une pathologie chronique est en effet plus élevé dans le département (86,5 ‰) qu'au niveau régional (80,7 ‰). Cette différence s'explique notamment par une prise en charge plus fréquente des maladies respiratoires chroniques, pathologies les plus fréquentes dans ce groupe d'âge, qui concerne 50 enfants pour 1 000 dans le Val-d'Oise, contre 47,5 ‰ en Île-de-France. La prise en charge des maladies psychiatriques chez les enfants de 0 à 14 ans est également plus marquée dans le département. Le taux standardisé s'élève à 17 ‰ dans le Val-d'Oise, contre 14,3 pour 1 000 à l'échelle régionale, mettant en évidence un enjeu significatif de santé mentale infantile dans ce département.

Le département présente une situation comparable avec la région pour la prise en charge de pathologies chez les jeunes de 15-24 ans, 72,5 jeunes ‰ et 71,8 ‰ en Île-de-France, taux lui-même inférieur à celui de la France hexagonale (80,1 ‰). Le niveau est inférieur dans le département pour les maladies psychiatriques (22,5 ‰ contre 24,0 ‰ en Île-de-France), ce qui est corroboré par les prévalences de pensées suicidaires chez les jeunes de 17 ans, moins fréquentes dans le département qu'en moyenne régionale, et celle des tentatives de suicide hospitalisées chez les jeunes de 15-24 ans, elles-mêmes moins fréquentes dans le département qu'en Île-de-France. La prise en charge pour maladies respiratoires, deuxième groupe de maladies prises en charge après les maladies psychiatriques, est comparable entre le Val-d'Oise et l'Île-de-France. En revanche, loin derrière, la prise en charge pour diabète s'avère un peu plus élevée dans le département, 5,1 ‰ *versus* 4,6 ‰ en moyenne dans la région.

En ce qui concerne les consommations de produits psychoactifs, les niveaux se montrent plus faibles dans le Val-d'Oise par rapport à la moyenne régionale. Seuls l'usage régulier de cannabis et l'expérimentation d'autres drogues illicites sont comparables avec le niveau régional.

Par ailleurs, la mortalité des jeunes de 15-24 ans présente des niveaux comparables avec l'Île-de-France, que ce soit chez les garçons ou chez les filles.

Asthme chez les enfants : passage aux urgences

Taux de passage en moyenne par semaine en 2024 pour 1 000	Val-d'Oise	Île-de-France
Pour asthme chez les 0-14 ans	42	37,8

Source : Odissé, Santé publique France

Mortalité chez les jeunes

Taux standardisé de mortalité entre 2019 et 2023 pour 1 000	Val-d'Oise		Île-de-France	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
1-14 ans	0,12	0,11	0,11	0,09
15-24 ans	0,34	0,17	0,35	0,15

Source : Inserm, CépiDc – Exploitation ORS-IDF, écart significatif entre le Val-d'Oise et la région (en orange significativement plus élevé / en vert significativement moins élevé)

Conduites addictives chez les jeunes de 17 ans

En %	Val-d'Oise	Île-de-France
Alcoolisation ponctuelle importante	17,0	25,7
Consommation quotidienne de tabac	6,6	11,5
Consommation régulière de cannabis	2,6	3,2
Expérimentation d'au moins un produit illicite	2,3	3,0

Source : Escapad 2022, écart significatif entre le Val-d'Oise et la région (en orange significativement plus élevé / en vert significativement moins élevé)

Conduites suicidaires chez les jeunes

	Val-d'Oise	Île-de-France
Pensées suicidaires au cours des 12 derniers mois chez les jeunes de 17 ans en 2022 (en %)	12,6	15,7
Tentatives de suicide chez les jeunes de 15-24 ans en 2023 (pour 1 000)	1,3	1,5

Source : Escapad 2022, SNDS 2023 – Exploitation ORS-IDF, écart significatif entre le Val-d'Oise et la région (en orange significativement plus élevé / en vert significativement moins élevé)

Personnes âgées

Le Val-d'Oise poursuivra son vieillissement à l'horizon 2035, sous l'effet notamment de l'augmentation très importante des 75 ans et plus. Cette population est un peu plus précaire que dans le reste de l'Île-de-France et vit majoritairement à domicile, un peu plus fréquemment avec des proches (14 % contre 12 % dans la région). Les 75 ans et plus présentent un niveau de dépendance un peu plus faible que celui observé en Île-de-France, avec une prise en charge davantage orientée vers le domicile (62 % des bénéficiaires de *l'APA* vivent à domicile).

L'offre de soins et d'accompagnement à domicile (*SSIAD et SPASAD*) est légèrement moins développée que dans le reste de la région. En revanche, le nombre de places en établissement est plus important, permettant à 71 % des personnes âgées de rester dans le Val d'Oise lors de leur entrée en institution.

Le département du Val-d'Oise devrait atteindre son pic de personnes âgées dépendantes dans les années 2070. D'ici 2035, le nombre de personnes âgées dépendantes augmenterait néanmoins de 7 600 personnes (+29 %). Selon le modèle Lieux de vie et autonomie (LIVIA) de la Drees, la majorité d'entre elles vivraient à domicile (+5 000 personnes, soit +26 %). Afin de limiter les besoins d'ouverture de places en établissement, le développement des solutions de maintien à domicile ainsi que des places en résidences autonomie devront être fortement accélérés (+2 200 places, soit +690 %).

Population âgée de plus de 60 ans, par tranches d'âge en 2021 et 2035 (projections)

		Val-d'Oise	Île-de-France
Part des 60-74 ans (%)	2023	68,4	65,6
	Projection 2035	59,7	59,1
Part des 75 ans et plus (%)	2023	31,6	34,4
	Projection 2035	40,3	40,9

Source : Insee, Projections Omphale 2022

Part de bénéficiaires de l'APA parmi les 75 ans ou plus, en 2024

En %	Val-d'Oise	Île-de-France	France hexagonale
APA à domicile	8,6	8,7	11,0
APA en établissement	5,6	5,1	7,7
Total	14,2	13,8	18,7

Source : DREES, Enquête Aide sociale ; Insee, estimations de population 2024

Personnes en situation de handicap

Avec 9 997 familles percevant l'*AEEH* (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) au 31 décembre 2025, le taux d'allocataires est, dans le Val-d'Oise, parmi les plus faibles de la région, 2,9 % contre 3,1 % en Île-de-France.

La prévalence des troubles envahissants du développement (*TED*), incluant l'autisme, s'avère par ailleurs le plus élevé de l'ensemble des départements franciliens, que ce soit chez les garçons ou chez les filles et très supérieur à la moyenne régionale : 13,3 pour 1 000 garçons de 0-14 ans (10,2 en Île-de-France) et 3,9 pour 1 000 filles de 0-14 ans (3,0 en Île-de-France). Les prévalences sont toujours plus élevées chez les garçons que chez les filles. En termes de scolarisation, la proportion d'élèves en situation de handicap en milieu ordinaire, en établissement sanitaire ou médico-social est, dans le Val-d'Oise, inférieur à la moyenne régionale pour le premier degré, avec un taux de 30,0 pour 1 000 élèves pour 2023-2024 contre 32,0 en Île-de-France et légèrement supérieur à la moyenne régionale dans le deuxième degré, avec un taux de 35,0 pour 1 000 élèves contre 34,0 en Île-de-France. Le département du Val-d'Oise présente par ailleurs une situation comparable à l'Île-de-France en termes de place en *Sessad* (Services d'éducation spécialisée et de soins à domicile), avec un taux de 3,2 places pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans (3,1 en Île-de-France) et une situation moins favorable en ce qui concerne l'hébergement des enfants en situation de handicap et accueil de jour avec un taux d'équipement de 4,9 places pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans (5,6 en Île-de-France), loin derrière le niveau national (7,9).

Dans le département, 18 678 personnes sont allocataires de l'*AAH* (Allocation aux adultes handicapés) au 31 décembre 2025, prestation destinée à aider les personnes en situation de handicap ayant une restriction substantielle et durable d'accès à l'emploi. Rapporté à la population des 20-64 ans, le taux est identique à la moyenne francilienne, 2,5 %. Comme dans la région francilienne, la part d'allocataires vivant à domicile est de plus de 9 personnes sur 10. En termes de structures spécialisées sur le handicap pour les adultes, le taux global d'équipement du département est comparable à la moyenne régionale au 31 décembre 2025, mais reste très inférieur au taux national.

Prévalence estimée à partir du recours aux soins pour troubles envahissants du développement (TED), incluant l'autisme, entre 0 et 14 ans en 2023 pour 1 000

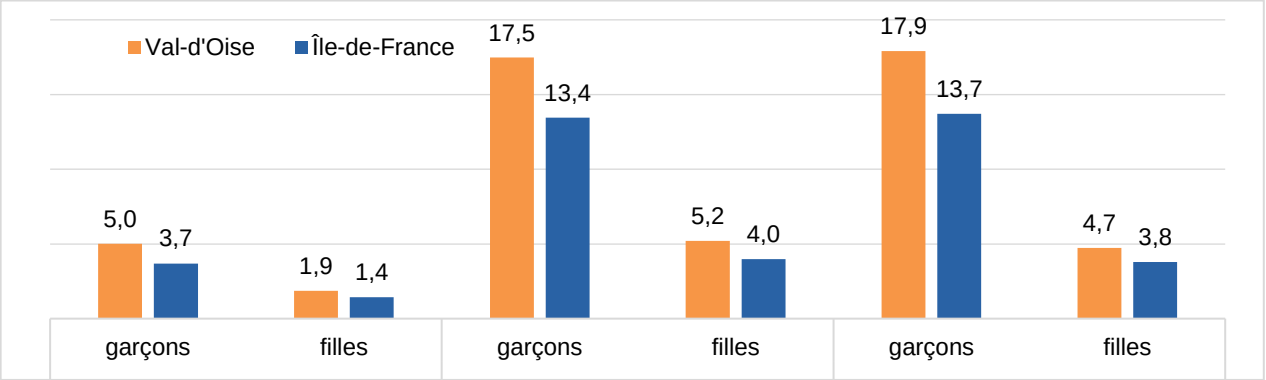

Source : SNDS, exploitation ORS-IDF
Note de lecture : Dans le Val-d'Oise 17,5 garçons entre 5 et 9 ans sur 1 000 sont pris en charge pour troubles envahissants du développement contre 13,4 en Île-de-France en 2023.

Taux d'équipement départemental en structures spécialisées pour personnes en situation de handicap en 2025 pour 1 000 habitants de chaque tranche d'âge

	Val-d'Oise	Île-de-France
Moins de 20 ans		
Service d'éducation spécialisé et de soins à domicile (SESSAD)	3,2	3,1
Hébergement (places, y compris accueil de jour)	4,9	5,6
20 - 59 ans		
Hébergement (hors accueil de jour)	2,6	2,5
dont en Maison d'accueil spécialisée (MAS)	0,7	0,6
dont établissement d'accueil non médicalisé	1,1	1,2
dont foyer et établissement d'accueil médicalisé	0,8	0,8
Services (*SAVS, SAMSAH*)	1,2	1,0
Etablissements et services d'aide par le travail (*ESAT*)	2,6	2,5

Sources : Finess ARS-DRJSCS 31/12/2025 ; Insee, estimations provisoires de population

Prévention

Vaccination

En 2021, la couverture vaccinale obligatoire à 33 mois dans le Val-d'Oise est en deçà des recommandations de l'OMS (95 %) avec 90,4 % des enfants vaccinés. Cette couverture est supérieure à la moyenne régionale (88,1 %).

Depuis le 1er janvier 2025, la vaccination contre le méningocoque B est devenue obligatoire pour tous les enfants nés après le 1er janvier 2023. La vaccination contre les méningocoques A, C, W et Y (ACWY) est également obligatoire chez tous les nourrissons depuis le 1er janvier 2025 (deux doses : 6 mois et 12 mois). Elle est recommandée chez les adolescents 11–14 ans (dose unique) avec un rattrapage jusqu'à 24 ans. Pour ces vaccins, la couverture du département est inférieure à celle de la région. Elle est insuffisante chez les adolescents et les jeunes adultes, en particulier pour le méningocoque C. Elle est seulement de 36,4 % chez les 20-24 ans.

Il en est de même pour la vaccination contre les infections aux papillomavirus (HPV). Cette vaccination est moins élevée dans le département par rapport au niveau régional.

La couverture vaccinale contre la grippe saisonnière reste faible et est inférieure à celle de la région chez les 65 ans et plus.

Couverture vaccinale à 33 mois des enfants nés en 2021 (11 vaccins obligatoires) en %

Val-d'Oise	Île-de-France
90,4	88,1

Source : SNDS 2021-2023, Exploitation ORS-IDF

Couverture vaccinale des nourrissons en 2025 en %

	Val-d'Oise	Île-de-France	France
Méningocoque B trois doses	62,2	68,2	66,3
Méningocoque ACWY à 8 mois	84,2	87,8	88,2
Méningocoque ACWY à 21 mois	77,8	82,9	80,3

Source : Odissé, Santé publique France

Couverture vaccinale contre le méningocoque C (1 dose) selon l'âge en 2024 en %

Val-d'Oise			Île-de-France		
10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans
77,3	59,1	36,4	73	55	32,9

Source : Odissé, Santé publique France

Couverture vaccinale pour le schéma complet de vaccination contre le papillomavirus/HPV (deux doses à 16 ans) en 2025 en %

Val-d'Oise		Île-de-France		France	
Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
20,2	34,2	26,5	40,8	32,1	50,7

Source : Odissé, Santé publique France

Couverture vaccinale contre la grippe chez les personnes âgées de 65 ans et plus en 2025 en %

Val-d'Oise	Île-de-France	France
53,4	55,9	56,7

Source : Odissé, Santé publique France

Les données de couvertures vaccinales sont calculées sur la base des proportions de bénéficiaires ayant un remboursement de vaccin. Les données sur les vaccins gratuits achetés par le Conseil départemental ou encore les vaccins effectués en établissements scolaires ne sont pas incluses dans les analyses. Cela entraine un biais dans l'estimation de la couverture vaccinale.

Prévention infantile

Le Val-d'Oise se caractérise par un cumul de niveaux de recours plus faibles tant pour les soins dentaires que pour les actions de prévention et de dépistage précoces chez les jeunes enfants que sur l'ensemble de la région.

Aux âges concernés par le programme « M'T dents », le recours aux soins bucco-dentaires des enfants du Val-d'Oise apparaît inférieur à la moyenne régionale à chaque âge observé. Comme en Île-de-France, la proportion d'enfants ayant consulté un chirurgien-dentiste augmente avec l'âge, mais demeure à un niveau plus faible dans le département. Les indicateurs relatifs aux bilans et dépistages précoces chez les jeunes enfants sont également moins favorables que ceux observés à l'échelle régionale. La couverture des bilans de santé ainsi que celle des dépistages visuel, auditif et des troubles du langage est inférieure à la moyenne francilienne.

Bilans et dépistages effectués au cours de l'année 2024 en milieu scolaire ou non avec un professionnel de santé (médecin, puéricultrice, infirmière, etc.)

% d'enfants de 3 à 4 ans, nés en 2019/2020, ayant bénéficié d'un…	Val-d'Oise	Île-de-France
… bilan de santé	33,1	38,8
… dépistage visuel	29,7	35,0
… dépistage auditif	31,0	35,0
… dépistage trouble du langage	28,3	31,0p

Source : Drees, Enquêtes Aide sociale (volet PMI)

Part des enfants âgés de 3, 6 et 9 ans ayant consulté un chirurgien-dentiste au moins une fois dans l'année en 2023

En %	Val-d'Oise	Île-de-France
3 ans	28	32
6 ans	51	53
9 ans	60	63

Source : SNDS, Exploitation ORS-IDF

Dépistage des cancers

Le dépistage et la détection précoce des cancers permettent une prise en charge à un stade moins avancé de la maladie et améliorent considérablement les chances de guérison. Le Val-d'Oise se caractérise par une bonne adhésion de sa population aux programmes de dépistage organisé des cancers du sein et colorectal, avec des taux de participation significativement supérieurs à la moyenne régionale, néanmoins en dessous du niveau national. En revanche, la participation au programme plus récent de dépistage du cancer du col de l'utérus est faible. Pour les trois cancers, les taux de couverture des dépistages restent néanmoins en deçà des objectifs nationaux et seuils européens, dans le Val-d'Oise, en Île-de-France comme en France.

Taux de participation aux programmes de dépistage organisé des cancers

En %	Val-d'Oise	Île-de-France	France
Cancer du sein (50-74 ans) 2022-2023	42,1	36,3	46,5
Couverture mammographique globale*	61,7	61,8	62,5
Cancer du col de l'utérus (25-64 ans) 2019-2023	50,1	52,8	60,0
dont rattrapage par invitation	*6,8*	*8,0*	-
Cancer colo-rectal (50-74 ans) 2022-2023	33,4	31,6	34,2

Source : Odissé SPF, SNDS, Exploitation ORS-IDF, *incluant le dépistage d'initiative individuelle

En France, trois cancers bénéficient d'un programme de dépistage organisé, assurant la gratuité du test à toutes les personnes éligibles à l'invitation (population cible à risque moyen pour les cancers du sein et colo-rectal, uniquement les femmes non à jour pour le cancer du col de l'utérus). En dehors de ces invitations systématiques par l'Assurance maladie, le médecin peut prescrire un dépistage qualifié de dépistage d'initiative individuelle.

Environnement

En 2022, le Val-d'Oise a un taux de logement en *suroccupation accentuée* de 2,7 %, égal à la moyenne régionale. La part de résidences principales construites avant 1946 est un indicateur de risque d'exposition au plomb lié à l'usage ancien de peintures contenant du plomb (interdites en 1949). Leur dégradation peut libérer des poussières responsables de saturnisme. En 2023, six cas incidents de saturnisme infantile (0-17 ans) ont été recensés dans le Val-d'Oise sur 143 cas observés en Île-de-France.

En 2022, plus de 53 000 ménages étaient en situation de *précarité énergétique* dans le Val-d'Oise. Cela représente 11,1 % des ménages, contre 10,7 % en moyenne en Île-de-France.

Le territoire du Val-d'Oise apparait particulièrement touché par un cumul de nuisances et pollution avec 27 % de la population du territoire résidant dans un secteur de cumul fort à très fort, considéré comme particulièrement préoccupant. C'est le territoire de grande couronne le plus impacté. Le sud-ouest du département est particulièrement marqué par une surexposition au bruit, aérien en particulier, avec des situations de cumul d'exposition à la pollution de l'air aux abords des grands axes routier. Par ailleurs, certains secteurs, au nord et à l'ouest du département, sont marqués par des problèmes de qualité d'eau de consommation.

Bien que les niveaux de pollution respectent globalement la réglementation en vigueur actuellement et future, la pollution de l'air et en particulier les particules fines ($PM_{2,5}$) ont un impact sur la santé. Ainsi, il a été estimé que, pour la période 2017-2019, 560 décès auraient pu être évités annuellement si les niveaux moyens annuel de $PM_{2,5}$ dans le département respectaient les recommandations de l'OMS, soit 8,3 % des décès, de même 770 cas d'asthme de l'enfant, soit environ 16,5 % auraient également pu être évités (source : ORS Île-de-France).

Conditions de logements

En %	Val-d'Oise	Île-de-France
Part des logements en *suroccupation accentuée*	2,8	2,7
Part des ménages en situation de *précarité énergétique*	11,1	10,7
Part des résidences principales construites avant 1946	12,3	21,7

Sources : Insee, RP 2022, ONPE 2022

Carte des cumuls d'exposition aux nuisances et pollution (score d'environnement à la maille 500 mètres)

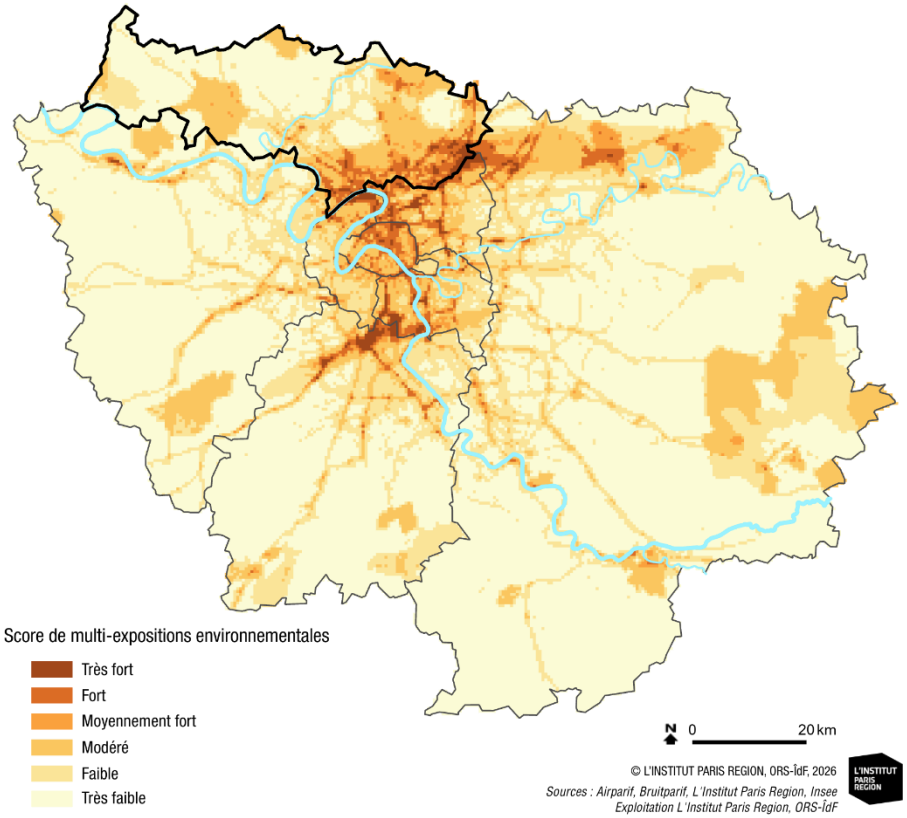

Ce score traduit le cumul d'exposition à plusieurs défaveurs environnementales : pollution de l'air, bruit des transports, sites industriels, pollution des sols d'origine industrielle ainsi que les composantes du cadre de vie défavorables. Plus le score est élevé, plus le secteur est impacté par les problèmes environnementaux (en nombre et en intensité).

Soins

Deuxième département de la région le moins pourvu en médecins, le Val-d'Oise enregistre, à l'instar des départements de la grande couronne, une densité de généralistes et de spécialistes inférieure à la moyenne régionale et nationale (deux fois inférieure à la région pour les spécialistes). Entre 2012 et 2025, le département a perdu 18 % de ses généralistes et 89,2 % de sa population vit aujourd'hui en zone d'intervention prioritaire selon le zonage médecin 2025 de l'ARS IDF (contre 62,1 % des Franciliens). Une sous-densité par rapport à la région est également observée pour les sage-femmes, les psychologues, les infirmières et les kinésithérapeutes.

L'accessibilité aux soins ne se résume pas à la disponibilité et/ou proximité de l'offre, elle est également financière, voire socioculturelle. Comme pour les départements de grande couronne, l'offre médicale se caractérise par un mode d'exercice libéral plus important (47 % des médecins et 74 % pour la médecine de ville) et par la présence d'un nombre limité de centres de santé sur le territoire, permettant une offre de soins de proximité sans dépassement d'honoraire et limitant l'avance de frais. En revanche, on observe une proportion plus importante de médecins libéraux exerçant en secteur 1 comparativement à la région (mais non par rapport à la France).

En 2024, 204 664 résidents adultes du Val-d'Oise étaient sans médecin traitant, soit 18,9 % des assurés contre 19,5 % en Île-de-France et 14,0 % en France hexagonale. Par ailleurs, 7,1 % de la population en affection longue durée (ALD) était sans médecin traitant (7,1 % au niveau régional et 5,5 % au niveau national). D'après le baromètre de L'Institut Paris Région de 2023, les renoncements ou reports de soins (pour motifs financiers, délais de rendez-vous ou autres) seraient un peu plus importants dans le Val-d'Oise que dans la région (pour 32 % des habitants contre 29,8 % en Île-de-France).

Les consommations de soins montrent un recours aux généralistes plus important que la moyenne régionale mais moindre en spécialistes de ville (pédiatres, psychiatres, dermatologues, dentistes), des soins hospitaliers plus importants (sauf en psychiatrie et pour les hospitalisations à domicile) et un recours un peu plus fréquent aux services d'urgence : les habitants du Val-d'Oise contribuent pour 11,6 % des passages aux urgences franciliens alors qu'ils ne représentent que 10,3 % de la population régionale (ORSNP 2025).

Evolution de la densité médicale 2012-2025 pour 100 000 habitants

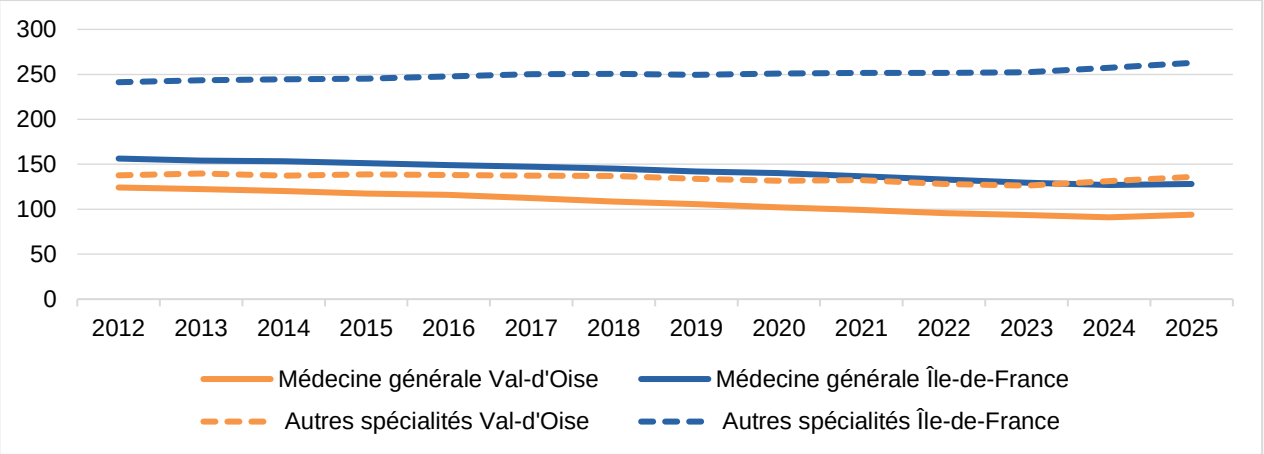

Source : RPPS, Drees
Note de lecture : La densité de médecins généralistes dans le Val-d'Oise ne cesse de diminuer depuis 2012 passant de 124,2 généralistes pour 100 000 habitants à 93,8 en 2025.

Part des médecins libéraux exerçant en secteur 1, en 2023, en %

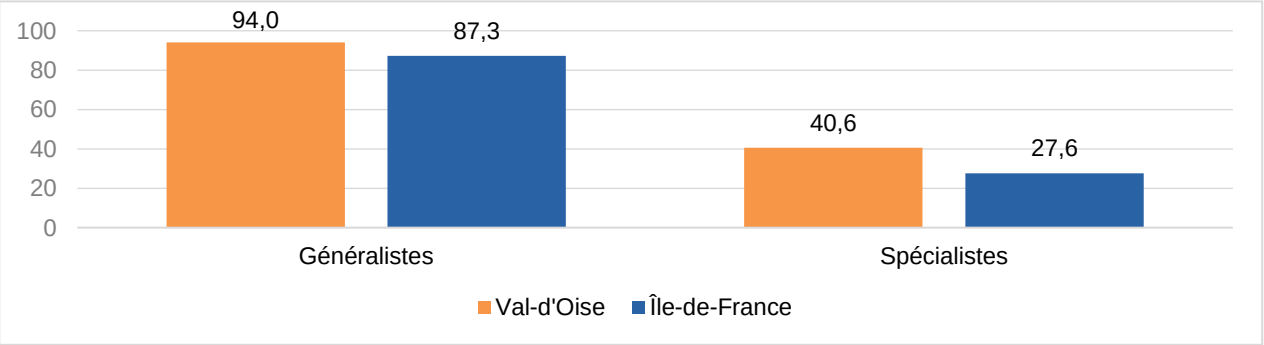

Source : Assurance maladie 2023
Note de lecture : Dans le Val-d'Oise, 94,0 % des médecins généralistes libéraux exercent en secteur 1 contre 87,3 % en Ile-de-France en 2023.

Glossaire

AAH : L'allocation aux adultes handicapés, créée en 1975, vise à garantir un minimum de ressources aux personnes en situation de handicap pour qu'elles puissent faire face aux dépenses de la vie courante. Elle concerne les personnes de 20 à 59 ans.

AEEH : L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, créée en 2005, est une aide destinée à compenser les frais et l'aide spécifique apportée à un enfant de moins de 20 ans en lien avec son handicap.

APA : L'allocation personnalisée pour l'autonomie est une aide pour les personnes de 60 ans et plus en perte d'autonomie à domicile ou en établissement.

Dépistages organisés des cancers :
- Cancer du sein : mammographie tous les deux ans pour les femmes de 50 à 74 ans
- Cancer colorectal : test immunologique recherchant la présence de sang dans les selles chez les 50-74 ans ;
- Cancer du col de l'utérus : femmes de 25 à 29 ans, frottis cervico-vaginal pour un examen cytologique tous les trois ans ; femmes de 30 à 65 ans, test HPV.

Diagnostics VIH tardifs : CD4<350/mm^3 ou SIDA.

ESAT : Établissement ou service d'aide par le travail. Il permet aux personnes en situation de handicap de travailler, de recevoir un soutien éducatif et de préparer une insertion sociale.

Espérance de vie : L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne, une fois annulé l'effet de la structure par âge de cette population. L'espérance de vie à l'âge « x » représente le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge « x » (dans les conditions de mortalité par âge de la période considérée et une fois annulée l'effet structure par âge comme pour l'espérance de vie à la naissance).

Indice de désavantage social : Noté « FDep », cet indice a été construit par l'Inserm en utilisant les données disponibles à l'échelle des Iris sur l'ensemble du territoire (Insee). Quatre variables ont été retenues : le revenu médian par unité de consommation dans le ménage, le pourcentage de bacheliers dans la population de plus de 15 ans sortis du système scolaire (≥bac+2 pour l'Île-de-France), le pourcentage d'ouvriers dans la population active (ouvriers et employés pour l'Île-de-France) et le taux de chômage.

MAS : Une Maison d'accueil spécialisée est un établissement médico-social qui propose un hébergement permanent à des adultes en situation de handicap gravement dépendant, nécessitant une aide quotidienne, une surveillance médicale et des soins constants.

Mortalité évitable par des actions de prévention : Selon la définition OCDE, une cause de décès est considérée comme évitable s'il existe des actions de prévention permettant de l'éviter : par exemple l'arrêt du tabac pour le cancer du poumon, l'alcool pour le cancer du foie, etc.

Mortalité prématurée : Le taux de mortalité prématurée est le nombre de décès, au cours de l'année, d'individus âgés de moins de 65 ans, rapporté à la population totale des moins de 65 ans, de la même année. Il permet d'estimer les décès qui pourraient être évités par une amélioration des pratiques de prévention, par une amélioration des conditions de vie, etc.

Précarité énergétique : Est en situation de précarité énergétique toute personne qui éprouve, dans son logement, des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires, en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat (ONPE).

Prévalence des cancers : Personnes, affiliées au régime général de la sécurité sociale ou aux sections locales mutualistes, prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance).

SAMSAH/SAVS : Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés et services d'accompagnement à la vie sociale.

SESSAD : Le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile est un service médico-social qui accompagne les enfants et adolescents de la naissance à 20 ans en situation de handicap, pour favoriser leur scolarité, leur autonomie et leur insertion sociale.

SNDS : Le Système national des données de santé, géré par la Caisse nationale de l'Assurance maladie des travailleurs salariés (Cnamts), héberge : les données de l'Assurance maladie (Sniiram-DCIR), les données des hôpitaux (PMSI), les causes médicales de décès (Inserm-CépiDc), la cartographie des pathologies (Cnam).

SPASAD : Services polyvalents d'aide et de soins à domicile dont les **SSIAD :** Services de soins infirmiers à domicile.

Suroccupation des résidences principales (hors studios) : Un logement est suroccupé s'il comporte moins de pièces que le nombre théoriquement nécessaire au ménage occupant le logement (norme). La suroccupation peut être modérée (une pièce de moins que la norme) ou accentuée (deux pièces ou plus) selon l'Insee.

Taux standardisé de mortalité : Rapport du nombre de décès observés dans une population donnée au nombre de décès attendus si elle avait présenté la même structure que la population standard. Ici la standardisation est directe suivant l'âge de la population de référence France hexagonale au RP 2020, exprimée pour 1 000 habitants.

TED : Les troubles envahissant du développement correspondent en grande partie au trouble du spectre autistique et se caractérisent par des altérations de certaines fonctions cognitives qui affectent les capacités de communication ou la socialisation de l'individu, associées à des intérêts restreints ou des comportements stéréotypés.

L'INSTITUT PARIS REGION ORS OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE SANTÉ
Financé par
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE arS Région îledeFrance

Observatoire régional de santé Île-de-France
Campus Pleyad - Pleyad 4, 66-68 rue Pleyel - 93200 Saint-Denis
Tél. (33) 01 77 49 78 60 - www.ors-idf.org
Président : Dr Ludovic Toro - Directrice de publication : Nathalie Beltzer

L'ORS Île-de-France, département santé de L'Institut Paris Region, est un observatoire scientifique indépendant financé par l'Agence régionale de santé et le Conseil régional d'Île-de-France.

ISBN : 978-2-7371-2202-6